

Demande de remboursement frais d'inscription école privée

Par **laetitia17**, le **03/04/2024** à **19:47**

j'ai inscrit mon enfant dans une école privée, j'ai payé des frais d'arhes d'inscription...

mon ainé est déjà dans cette école, j'ai commencé à payer également sa réinscription.

je souhaite désormais les enlever de cette école suite à divers manquements de leurs parts (mensonge sur les aménagements pédagogiques pour mon fils suivi mdph, lors d'un voyage scolaire hospitalisation de mon fils ou je n'ai été averti que par l'hospital, mon enfant a été laissé seul dans sa chambre pdt ce voyage une soirée et tt les adultes et enfants sont partis en veillee exterieure....)

puis je me faire rembourser ? puis je faire intervenir un mediateur ?

merci

Par **Lorella**, le **04/04/2024** à **12:27**

Bonjour,

J'ai vu ici de nombreux témoignages de personnes abusées par les écoles privées. Faites une recherche et vous trouverez.

Contactez une association de défense des consommateurs; Ils sont habitués à gérer ces cas. Vous expliquez votre problème par téléphone et on vous donnera rdv. Si l'association peut vous aider, on vous demandera de payer une adhésion.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2024** à **11:02**

Bonjour

Je rejoins Lorella, il faut vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs.

Avez-vous parlé avec d'autres parents ? Il est possible que certains d'entre eux rencontrent également des problèmes avec l'école, vous pourriez vous regrouper.

Pour votre enfant qui a été hospitalisé, là on bascule même dans la responsabilité civile. Vous pourriez demander des dommages et intérêts. Mais pour cela, il faudrait vous rapprocher d'un avocat (renseignez-vous auprès de votre assurance pour voir si vous bénéficiez de la protection juridique).